

## Fiche 3 : La santé au travail, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail

**Le travail ne doit pas affecter l'intégrité physique et mentale des salarié.e.s, la prise en compte de la pénibilité, la prévention des risques, la prise en charge des pathologies liées au travail, le droit au repos ou la compensation des expositions aux risques font partie du droit de l'agent et des obligations de l'employeur.**

### La CGT milite pour :

- L'amélioration des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés, des augmentations salariales, de reclassements, de reconnaissance des qualifications et responsabilités.
- La création de commission hygiène et sécurité (composée d'élu.e.s du personnels) de site intégrant TOU.TE.S les salarié.e.s du site quel qu'en soit le statut et l'employeur.
- Le recrutement de plusieurs médecins préventeurs avec une possibilité d'action territorialisée.
- Une Médecine Préventive opérationnelle (en suffisance de poste et de moyens) indépendante de l'administration (rattachée directement à la présidence).
- La mise en œuvre de la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité, et en particulier en ce qui concerne le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- Un véritable accès à la médecine professionnelle pour tou-te-s et sur l'ensemble du territoire.
- La rédaction d'un PRA tirant les enseignements de la "crise COVID19" et permettant une réelle anticipation d'une crise sanitaire sur l'organisation des services dans la permanence de la qualité de service rendu à l'usager.
- La reconnaissance des exigences émotionnelles (accueil du public, implication lourde auprès des usagères et des usagers...) dans les risques professionnels.
- Un renforcement du CHSCT/F3SCT .

### Mesures compensatoires

- L'accélération et simplification de la reconnaissance en maladie professionnelle.
- L'accélération et simplification de la reconnaissance l'imputabilité à l'employeur y compris dans les pathologies psy.
- Un véritable droit à la reconversion et au reclassement professionnel.